



NOMBRE TOTAL D'ACTIONS

Plier

Klondike Silver Corp - LETTRE D'ENVOI

À : Société de fiducie Computershare du Canada

Par les présentes, le soussigné déclare et atteste qu'il détient des Actions Ordinaires (« Actions Ordinaires ») de Klondike Silver Corp (« Klondike Silver »), qui sont représentées par le ou les certificats décrits ci-dessous et livrés aux présentes. Le soussigné déclare qu'il détient sur lesdites actions un titre de propriété valide, libre et clair de tout lien, priorité ou hypothèque quelconque, et qu'il est pleinement habilité à effectuer le présent dépôt desdites actions, et qu'il détient un titre valable et négociable à l'égard de ces actions représentées par le ou les certificats, libres et quittes de privilège, de charges et de grèvement, et que les présentes lui donne plein pouvoir de déposer ces actions.

Les actions décrites ci-dessous sont par les présentes remises en échange d'actions représentant les Actions Ordinaires regroupées de Klondike Silver Corp (« Klondike Silver ») à raison de 10 anciennes actions ordinaires de Klondike Silver pour 1 action regroupée de Klondike Silver. Klondike Silver n'émettra pas de fraction d' Action Ordinaire à la suite du regroupement. Par conséquent, les fractions d'actions égales ou supérieures à la moitié d'une action après le regroupement seront arrondies au nombre entier supérieur, et les fractions d'action inférieure à la moitié sera annulées

Le soussigné demande formellement à Société de fiducie Computershare du Canada (et autorise cette dernière) d'émettre un Avis d'inscription directe de Klondike Silver auquel il a droit comme il est indiqué plus loin, et de le poster à l'adresse indiquée ci-dessous ou, en l'absence de directive, au nom et à l'adresse du soussigné indiqués dans le registre des actions conservé par Klondike Silver. Si aucun Avis d'inscription directe n'est possible, un certificat d'actions de sera émis et posté à l'adresse indiquée ci-après.

Certificats perdus : Si vous ne parvenez pas à trouver certains ou la totalité de vos certificats, veuillez lire et remplir la Case A – Certificat(s) perdu(s) au verso du présent formulaire et inscrire un X dans les cases ci-dessous correspondant aux certificats que vous ne parvenez pas à trouver.

Perdu	N° de certificat	Actions	Perdu	N° de certificat	Actions	Totaux	Actions
☐			☐			Nombre total d'actions avec certificat	
☐			☐			Nombre total d'actions sans certificat	
☐			☐			Nombre total d'actions	
☐			☐				
☐			☐				

2. Signatures: Veuillez signer et dater le présent formulaire. Les noms des porteurs inscrits sont indiqués à la section Nom et adresse, au haut du présent formulaire. Tous les porteurs inscrits DOIVENT signer exactement comme leur nom est indiqué ci-dessus.

Signature du propriétaire inscrit ou du représentant autorisé Capacité

Signature du copropriétaire (s'il y a plus d'un propriétaire inscrit) Capacité

Numéro de téléphone (jour) () -

MM / DD / YY
Date

Instructions pour remplir la lettre d'envoi

1. Utilisation de la lettre d'envoi

- Chaque actionnaire détenant des certificats d'actions de Klondike Silver doit envoyer ou livrer à Société de fiducie Computershare du Canada (« Computershare »), à l'adresse indiquée ci-dessous, la présente lettre d'envoi dûment remplie et signée, accompagnée du ou des certificats d'actions décrits aux présentes. Le mode de livraison est laissé à la discrétion de l'actionnaire et il en assume le risque. Cependant, si vous optez pour la poste, nous vous recommandons de le faire par courrier recommandé.
- Si le(s) certificat(s) d'actions est (sont) inscrit(s) au nom du signataire (ou au nom de qui on a signé) de la lettre d'envoi, il n'est pas nécessaire de l'endosser (les endosser) ni d'y joindre une procuration pour le transfert d'actions.
- Si le(s) certificat(s) d'actions n'est (ne sont) pas inscrit(s) au nom du signataire (ou au nom de qui on a signé) de la lettre d'envoi, le porteur inscrit doit l'endosser (les endosser) ou le(s) déposer, accompagné(s) d'une procuration pour le transfert d'actions dûment remplie par lui-même. La signature doit être garantie par une « institution admissible » ou de toute autre manière que Computershare juge satisfaisante. Les « institutions admissibles » incluent les banques à charte canadienne de l'Annexe I, ainsi que les membres du Securities Transfer Agents Medallion Program (STAMP), du Stock Exchanges Medallion Program (SEMP) ou du Medallion Signature Program (MSP) de la Bourse de New York. Les membres de ces programmes sont généralement membres d'une bourse reconnue au Canada ou aux États-Unis, de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM), de la Financial Industry Regulatory Authority, ou sont des banques et des sociétés de fiducie des États-Unis.
- Si la présente lettre d'envoi est signée au nom d'une société par actions, d'une société de personnes ou d'une association, ou encore par une personne agissant à titre de mandataire, liquidateur, fiduciaire, dépositaire, ou par toute autre personne agissant en tant que représentant, la lettre d'envoi doit être accompagnée d'une preuve satisfaisante de l'habilité du représentant à agir à ce titre. e. Klondike Silver, se réserve le droit, à son entière discrétion, de renoncer à tout défaut ou irrégularité contenu dans toute lettre d'envoi qu'elle reçoit.
- Klondike Silver se réserve le droit, à son entière discrétion, de renoncer à tout défaut ou irrégularité contenu dans toute lettre d'envoi qu'elle reçoit.

2. Certificats d'actions perdus

Dans le cas de la perte ou de la destruction de certificats, l'actionnaire peut remplir la case A ci-après (valable uniquement jusqu'au 8/31/2026 12:00:00 AM) et remplacer son ou ses certificats aux termes du cautionnement fourni par Aviva, Compagnie d'Assurance du Canada. Les actionnaires dont les demandes de remplacement totalisent plus de 200 000,00 \$, ou ceux qui souhaitent remplacer leurs certificats hors du programme de cautionnement de Computershare doivent signer et remplir la présente lettre d'envoi et l'envoyer à Computershare, accompagnée d'une lettre expliquant la perte. Computershare vous fera parvenir les documents nécessaires au remplacement des certificats. L'actionnaire devra remplir et retourner les documents avant que nous puissions effectuer l'échange.

3. Divers

Vous pouvez obtenir des exemplaires supplémentaires de la lettre d'envoi auprès du bureau de Computershare, à l'adresse indiquée ci-dessous. Si vous avez des questions, veuillez composer le 1 800 564-6253, de 8 h 30 à 20 h (HE) ou écrire à l'adresse corporateactions@computershare.com.

CASE A – CERTIFICATS PERDUS

Si votre (vos) certificat(s) perdu(s) est (sont) détenu(s) dans le cadre d'une succession ou d'une fiducie, ou s'il (s'ils) est (sont) évalué(s) à plus de 200 000,00 \$ CA, veuillez communiquer avec Computershare pour obtenir des instructions supplémentaires. Toute personne qui, sciemment et avec l'intention de frauder une société d'assurance ou toute autre personne, dépose une réclamation contenant une information fautive sur un point important ou qui camoufle en vue de tromper une information concernant un fait important commet une fraude à l'assurance, ce qui constitue un crime.

Calcul de la prime de cautionnement:

Nombre d'actions de la société perdues _____ X \$0.00175 CAD = Total de la prime à payer _____ \$ NOTA : AUCUN paiement EXIGÉ si la prime est de moins de 5,00 \$CAD.

La possibilité de remplacer votre certificat en remplissant la présente case expirera le 8/31/2026 12:00:00 AM, après quoi les actionnaires doivent communiquer avec Computershare pour vérifier quelles options de remplacement s'offrent à vous. Je joins mon chèque certifié, ma traite bancaire ou mon mandat à l'ordre de Société de fiducie Computershare du Canada.

DÉCLARATION DE PERTE DE CERTIFICATS D' ACTIONS:

Le soussigné (conjointement et solidairement, s'il y en a plus d'un) déclare et atteste ce qui suit : i) il est (et, s'il y a lieu, le propriétaire inscrit du ou des certificats d'origine, au moment de son décès, était) le propriétaire légitime et inconditionnel du ou des certificats d'origine et il a plein droit à la possession exclusive de ce(s) certificat(s); ii) le ou les certificats manquants attestant les originaux ont été perdus, volés ou détruits et n'ont pas été endossés, encaissés, négociés, transférés, cédés, nantis, hypothéqués, ou grevés d'une quelconque manière et n'ont pas par ailleurs fait l'objet d'une disposition; iii) il a effectué une recherche diligente pour retrouver le ou les certificats et ceux-ci n'ont pas été trouvés; et iv) il fait la présente déclaration aux fins de transfert ou d'échange des originaux (y compris, le cas échéant, sans lettre d'homologation ou d'administration et sans certificat de nomination à titre de fiduciaire de la succession testamentaire ou non testamentaire et sans autres documents semblables délivrés par un tribunal), et il accepte par les présentes de remettre le ou les certificats représentant les originaux à des fins d'annulation si en quelque moment que ce soit, le soussigné retrouve le ou les certificats. Le soussigné accepte par les présentes, pour lui-même et pour ses héritiers, ayants cause et représentants personnels, en contrepartie du transfert ou de l'échange des originaux, d'indemniser, de protéger et de tenir quitte à tous égards KI, Services aux investisseurs Computershare inc., Aviva, Compagnie d'Assurance du Canada, et chacun de leurs successeurs et ayants cause légitimes ainsi que toute autre partie à l'opération (les « obligataires »), à l'égard de l'ensemble des pertes, des coûts et des dommages, notamment les frais de greffe et d'avocat qu'ils pourraient devoir engager ou être tenus de payer relativement à l'annulation et/ou au remplacement des originaux et/ou du transfert ou de l'échange des originaux attestés par ceux-ci, lors du transfert, de l'échange ou de l'émission des originaux et/ou d'un chèque pour tout paiement au comptant. Les droits des obligataires en vertu de la phrase précédente ne sont pas limités par une négligence, une inadvertance, un accident, une omission ou un manquement à une obligation de la part des parties ou de leurs dirigeants, employés et mandataires respectifs, ni par leur défaut d'examiner ou de contester une réclamation, chaque fois qu'une telle négligence, inadvertance, accident, omission, manquement ou défaut peut se produire ou s'est produit. Le soussigné reconnaît qu'il doit payer des frais de CAD\$0.00175 par Klondike Silver perdue. Le cautionnement pour les obligataires est fourni par Aviva, Compagnie d'Assurance du Canada aux termes du cautionnement pour perte de documents numéro 35900-16 intitulé Blanket Lost Original Instruments/Waiver of Probate or Administration Bond.

Veuillez placer tous les certificats et le formulaire dûment rempli dans l'enveloppe fournie et envoyer le tout à Computershare. Pour toute question, veuillez communiquer avec Computershare.

Par la poste : PO Box 7023
31 Adelaide Street East
Toronto, ON M5C 2K4
À l'attention de : Corporate Actions

Par En mains propres ou
par messagerie

320 Bay Street
14^e étage
Toronto, ON M5H 4A6
À l'attention de : Corporate Actions

Avis de confidentialité : Computershare est déterminée à protéger vos renseignements personnels. Lorsque nous fournissons des services, à vous ainsi qu'à nos sociétés clientes, nous recevons des renseignements personnels non publics à votre sujet – dans le cadre des opérations que nous effectuons pour vous, sur les formulaires que vous nous faites parvenir, par l'intermédiaire d'autres communications que nous avons avec vous ou vos représentants, etc. Ces renseignements peuvent comprendre votre nom, vos coordonnées (adresse résidentielle, adresse de correspondance, adresse électronique), votre numéro d'assurance sociale, vos réponses au sondage, les titres que vous détenez et d'autres renseignements financiers. Nous utilisons ces renseignements afin d'administrer votre compte, pour mieux répondre à vos besoins et à ceux de nos clients ainsi qu'à d'autres fins légales liées aux services que nous offrons. Computershare peut transférer des renseignements personnels à d'autres sociétés au Canada ou à l'étranger qui fournissent des services de traitement et de stockage de données ou un autre soutien afin de faciliter les services qu'elle assure. Lorsque nous partageons vos renseignements personnels avec d'autres sociétés pour vous fournir des services, nous nous assurons qu'ils disposent de mesures de protection adéquates pour protéger vos renseignements personnels. Nous assurons également la protection des droits de la personne concernée dans le cadre du règlement général sur la protection des données, le cas échéant. Nous avons établi un Code de confidentialité, qui contient de plus amples renseignements sur nos pratiques à l'égard des renseignements, sur la façon dont nous assurons la protection de vos renseignements personnels et sur la façon dont vous pouvez communiquer avec notre chef de la protection des renseignements personnels. Vous le trouverez sur notre site Web, www.computershare.com; vous pouvez également vous en procurer un exemplaire en nous en faisant la demande par écrit, au 320 Bay Street, Toronto (Ontario) M5H 4A6. Computershare utilisera les renseignements que vous fournissez afin de traiter votre demande, et considérera votre (vos) signature(s) comme votre consentement à cet égard.